

AVERMEQ

AVRIL 2023

VOTRE MAGAZINE
D'INFORMATION

en D'emble

LA PASSERELLE

02 BUDGET DE LA COMMUNE

Prudent et tourné
vers l'avenir

05 JEUNESSE

Un conseil municipal des
jeunes renouvelé

08 CULTURE

La médiathèque et ses
animations

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA VILLE POUR 100€ DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



François Delaunay,

adjoint aux finances, aux affaires économiques et à l'environnement.

**"2,5 M € d'investissement
en 2023**

**Près de 50%
alloués à la revitalisation
du centre-ville"**



Le budget 2023 subit comme tout un chacun l'inflation, principalement sur l'alimentaire et les énergies. Cela nous impose de renforcer la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement par la recherche permanente d'économies sur nos dépenses communales, et de trouver des recettes supplémentaires.

Mais cette année encore, nous avons acté le maintien du gel de la fiscalité, le maintien de tous nos services publics, le maintien des tarifs de la cantine, de la crèche et de l'accueil de loisir, pour ne pas imputer le pouvoir d'achat des Avernois.

Notre rigueur budgétaire éprouvée depuis de nombreuses années permet à AVERMES de continuer des investissements ambitieux pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, et continuer à structurer et maintenir le dynamisme de notre centre-ville.

Quels sont les projets 2023 ?

- Aménagement du Parc de la Rigolée en arboretum gallo-romain et installation du City Stade
- Extension du Columbarium
- Démarrage de la réalisation de la Maison de services aux habitants : Le Point Commun, tiers-lieu labellisé centre social (Ancien Presbytère)
- Aménagement de la montée des Isles



Alain Denizot

Maire d'Avermes

SOMMAIRE

**04 VIE SOCIALE
ET CITOYENNE**

05 JEUNESSE

**06 ANIMATIONS ET VIE
ASSOCIATIVE**

07 SORTIR À AVERMES

08 CULTURE

10 BRÈVES

11 TRIBUNES

CHÈRES AVERMOISES, CHERS AVERMOIS,

En ce début d'année civile votre conseil municipal a adopté à l'unanimité, dans un contexte économique tourmenté, le budget prévisionnel de votre collectivité, acte majeur pour l'année en cours.

L'équilibre du budget de fonctionnement a été obtenu, comme depuis près de 20 ans sans augmentation des taux d'imposition des taxes locales malgré une explosion des coûts de l'énergie et une inflation galopante. Ce budget traduit notre volonté de maintenir l'intégralité de nos services à la population ainsi qu'à la vie associative tout en préservant, à notre niveau le pouvoir d'achat de chacun d'entre vous.

Cet équilibre a pu être obtenu grâce à une santé financière de la collectivité satisfaisante et par les efforts demandés à nos services pour une maîtrise rigoureuse des budgets alloués à chacun d'entre eux. Plus que jamais un euro dépensé doit être un euro indispensable. Sans oublier la politique de sobriété énergétique mise en œuvre depuis quelques années et qui sera amplifiée en 2023.

2,5 millions d'euros d'investissements nouveaux sont programmés. Ils concernent la maison des habitants (Point Commun) pour laquelle la réalisation de la structure est attendue avec impatience au vu de la demande croissante de nouveaux ateliers portés par un nombre d'avermois de plus en plus important. De nombreux investissements en lien avec la charte environnementale et de sobriété énergétique seront réalisés grâce à des dispositifs de régulation et d'isolation de nos bâtiments permettant de participer à la lutte contre le réchauffement climatique mais aussi de réaliser des économies de fonctionnement, et conforter AVERMES comme ville verte et attractive.

C'est aussi dans ce cadre que nous poursuivrons la modernisation et l'adaptation de nos services aux besoins de la population. L'entretien de notre patrimoine routier et bâti continue ainsi que l'amélioration de la sécurité routière et urbaine.

C'est avec plaisir que je constate que les manifestations annoncées pour les mois à venir sont nombreuses. Cette énergie de la vie associative participe grandement au dynamisme de la ville ainsi qu'au bien vivre ensemble dans une convivialité avérée.

Ensemble, nous sommes plus forts pour préparer un avenir plus serein.

Bien à vous


Mairie d'Avermes

04 70 46 55 03

www.ville-avermes.fr

 Mairie d'Avermes 

▶ **NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER EN 2023**

À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements.

Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1^{er} juillet 2023. En cas de difficulté, Le Centre Communal d'Action Social peut vous aider à faire cette déclaration. CCAS : 04.70.46.64.65

▶ **DEVENIR AUTONOME SUR LE SITE DES IMPÔTS**

Pour les personnes peu habituées au numérique, la déclaration des impôts en ligne peut être difficile. Marion COYNET, Conseillère Numérique de la communauté d'agglomération organise des ateliers participatifs « premiers pas sur le site des impôts » dans une salle municipale les 14 et 17 avril de 14H à 16H. **Gratuit - Réservation au : 06.47.78.08.64**

▶ **COUP DE POUCE POUR LE BAFA**

Le Centre Communal d'Action Sociale peut attribuer une aide aux jeunes avermoises qui souhaitent passer le BAFA,

en contrepartie d'heures de bénévolat. **Renseignements : CCAS – 04 70 46 64 65**

▶ **LE POINT COMMUN**

Le projet a connu une belle évolution en 2023 : la barre des 100 adhésions a été franchie et de nouvelles activités se sont mises en place grâce à l'engagement des bénévoles. L'identité du Point Commun se confirme autour de la convivialité, de la rencontre et de la participation des habitants qui sont toujours au cœur du projet. Les travaux de rénovation de l'ancien presbytère qui abritera à terme le Point Commun, devraient débuter courant mai 2023, pour fêter cela, une fresque sera peinte sur le bâtiment avec l'aide de l'artiste Plume et Plomb lors de la fête des épouvantails. Enfin, les élus et les habitants du pôle gouvernance ont décidé de confier la future gestion du Point Commun à une association qui est en cours de création.

Le Point Commun souhaite mettre en place des ateliers d'anglais pour tout public ou encore des ateliers de comptabilité à destination des associations. Si vous êtes spécialiste d'un de ces domaines et souhaitez donner de votre temps pour animer un atelier n'hésitez pas à contacter la coordinatrice **Denisa Braikeh : pointcommun@mairieavermes.fr - 06.43.86.59.48** ou à venir la rencontrer à son bureau (près de la mairie) lors des permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9H à 12H.



Esquisse de la fresque qui sera peinte sur le bâtiment le 13 mai de 16h à 18H

INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Les élections du nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ) se sont déroulées le vendredi 27 Janvier 2023 dans les deux écoles de la commune.

A l'issue de cette journée, 4 élèves des CM1 et CM2 des écoles Jean Moulin et François Reveret, soit 16 jeunes, ont été élus pour 2 ans par leurs camarades.

DAUDIER Soline
 FONTENAY Maëlysse
 FRANCO Daniela
 TAHON Nathanaël
 DELATOUR Zoé
 LAMARTINE Elisa
 LUKSCH-METAYER Raphael

VOISIN Esteban
 MALHURET Marguerite
 PILATO Lucas
 MOREAU Zoé
 MAURAT Benjamin
 MALET Florian
 MEITER Lise

PERRIN Arthur
 CHARTIER Lorenzo



L'installation du conseil s'est déroulée le vendredi 24.02 en présence des jeunes élus, de leurs parents, d'Alexis Dufour (animateur jeunesse) et de nombreux élus dont Carine Pandreau (Adjointe à la jeunesse), Sabrina Faure Fontenay (conseillère municipale déléguée à la jeunesse) et Monsieur le Maire, Alain Denizot qui présidait la séance. Lors des séances du CMJ les élus pourront débattre et mettre en place leurs idées. Ils pourront aussi découvrir le fonctionnement d'une mairie et s'éveiller à la citoyenneté.

ACTIONS PRÉVUES POUR 2023 :

- Rédaction de la Gazette des jeunes élus
- Participation à l'implantation de jeux pour enfants dans le parc de la Rigolée
- Organisation de la ronde des œufs le 08 avril 2023 dans le parc de la Mairie.
- Proposition de menus pour le restaurant scolaire.
- Participation au jury du concours des Maisons fleuries 2023.
- Participations aux différentes commémorations et cérémonies officielles.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

MARCHÉ DE PRINTEMPS LE 06 MAI

Au programme : animation musicale, exposition de voitures anciennes, tombola, buvette et restauration sur place. Outre les exposants habituels vous y trouverez également des objets de décoration en tissus, bijoux fantaisie, bières, vin de Beaujolais... et également pour ceux qui ont la main verte : plants, graines et fleurs.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS LE 16 JUIN

Ce marché convivial, organisé en soirée par la municipalité et la Chambre d'agriculture de l'Allier, vous permet de rencontrer des producteurs locaux et d'acheter les spécialités du terroir. Si vous le souhaitez, vous pouvez déguster les produits sur place, dans le parc de la mairie, en composant directement votre menu auprès des producteurs et en vous installant autour des tables mises à disposition par la municipalité (couverts fournis).



31^È JOURNÉES NATURE " LA VILLE DU FUTUR, EN FAIRE UN PARADIS " du 25 au 30 avril à Isléa

Expositions, conférences, rencontres, visites sur le terrain, ateliers scolaires permettront d'aborder de nombreux aspects de ce thème. Avec, à chaque fois, la volonté de fournir des exemples d'actions collectives et individuelles, pour une végétalisation des villes permettant de sauvegarder et enrichir la biodiversité urbaine. Rendre la ville plus agréable, plus confortable face au réchauffement climatique en cours. Une urgente nécessité.

À noter pour cette édition :

- Une balade-formation est proposée par le CAUE, l'AVCA et la commune d'Avermes le 26.04 de 14h30 à 16h30.
- Pour la première fois, des élèves du collège Charles Péguy et leurs professeurs vont collaborer à l'évènement et présenter les actions qu'ils mènent au sein du collège et dans la vie de tous les jours, le 25 avril à partir de 18 h.

Retrouvez le programme détaillé de cette semaine sur avermes.fr et sur le dépliant proposé dans de nombreux lieux publics ou commerces.



FÊTE PATRONALE DU 17 AU 20 MAI

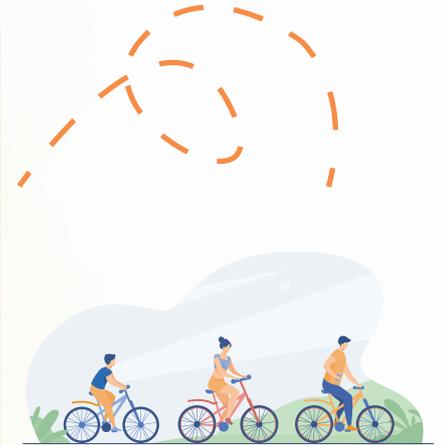
Avermes Animation vous propose la traditionnelle fête patronale, rendez-vous annuel auquel vous êtes attachés et toujours très nombreux à vous rendre. Au programme: course cycliste, retraite aux flambeaux, brocante et feu d'artifice.



SORTIR À AVERMES

AVRIL À SEPTEMBRE 2023

AVRIL	Du 25 au 30 avril	31e journées nature "La Ville du futur : en faire un paradis"	Isléa	Municipalité-AVCA
MAI	Samedi 6 - 9h00/13h00	Marché de printemps	Halle du marché	Municipalité
	Samedi 6 - Dimanche 7 9h00/18h00	Concours d'attelage chevaux de trait	Isléa-Parc de verdure	Syndicat du Cheval de Trait
	Lundi 8 - 11h15	Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945	Monument aux morts	Municipalité-ACPG-CATM-Lyre Avermoise
	Lundi 8	Les 4h de VTT des Isles	Parc Isléa	A. L. section Cyclo-vtt
	Samedi 13 - 15h00	Conférence : les combats de la campagne de France dans l'Allier 18 et 19 juin 1940	Isléa	Société d'Emulation du Bourbonnais
	Samedi 13 - 16h00/18h00	Festival de l'épouvantail et de la girouette	Parc de la Biodiversité-Halle	Municipalité
	Samedi 13 - 19h00	Music'halle : Les Défectueux	Halle du marché	Municipalité
	Mercredi 17 - 19h30	Course Cycliste	Parcours Avermes	Avermes animation-ROMYA
	Vendredi 19 - 21h30	Fête patronale Retraite aux flambeaux	Isléa et environs	Avermes animation
	Samedi 20 - 8h00	Brocante	Parking Isléa	Avermes animation
Samedi 20 - 22h30	Feu d'artifice	Parking Isléa et environnement	Avermes animation	
Lundi 29 - 9h00	Brocante	Place Claude Wormser	Amicale Laïque d'Avermes	
JUIN	Dimanche 4 - 8h00	Les Foulées des Isles	Isléa	EAMYA
	Samedi 10	Fête des quartiers	Quartier d'Avermes	Municipalité
	Samedi 10 - 14h00	Concours de pétanque	Pré Bercy	Amicale CNL PRE BERCY
	Dimanche 11 - 9h00	Tournoi des jeunes U11/U13	Stade des Isles	SCA Football
	Vendredi 16 - 18h30	Marché des producteurs de pays	Halle du marché et parc de la mairie	Municipalité
	Du mercredi 21 au samedi 24	Les D'moiselles de Bourbon	Courts de tennis Stade des Isles	SCA Tennis comité départemental de l'allier
	Vendredi 23 - 19h00	Music'Halle : Lyre Avermoise	Halle du marché	Municipalité
	Samedi 24 - 14h00	Fête des écoles	Isléa	Amicale Laïque d'Avermes
	Mercredi 28 - 18h00	Vernissage exposition	La Passerelle	Municipalité
	Jeu 29/06 au 23/09	Exposition	La Passerelle	Les enfants de l'atelier art plastique
Vendredi 30 - Samedi 1 ^{er} 20h45	Gala annuel	Isléa	Ecole de Danse Laure Guérin	
JUILLET	Samedi 1er - 15h00	Fête du Chambonnage	Quartier du Chambonnage	Amicale CNL Chambonnage
	Vendredi 7 - 19h00	Music'halle : Banana SPLEEN	Halle du marché	Municipalité
	Dimanche 9	Marche gourmande du 20e anniversaire	Isléa	Amicale des Randonneurs Avermois
AOÛT	Dimanche 6 - 8h00	Brocante	Stade des Isles	SCA Football
	Dimanche 20 - 8h00	Doublette Dépt challenge "René Charette"	Boulodrome de "Pince-cul"	Pétanque Avermoise
	Dimanche 20 - 10h00/18h00	Critérium cycliste professionnel	Avermes - Portes de l'Allier	Allier Cyclisme Promotion
	Vendredi 25 - 19h00	Music'halle : Buck In Game Palace	Halle du marché	Municipalité
	Samedi 26 - Dimanche 27 9h00/18h00	Concours du cheval de trait	Parc de verdure Isléa	Syndicat du cheval de trait
	Du 26 août au 10 septembre	Tournoi officiel du club	Complexe sportif des Isles	SCA tennis
SEPTEMBRE	Samedi 2 - 14h00	Fête des associations	Isléa	Municipalité
	Samedi 9	Journée découverte Point commun	Isléa	Municipalité
	Vendredi 15 - 20h30	Ouverture de la saison culturelle 2023/ 2024	Isléa	Municipalité
	Dimanche 17 - 8h00	Brocante	Pré Bercy	Amicale CNL du Pré Bercy





Éliane Huguet
adjointe à la vie culturelle
et à la communication

LA PASSERELLE

“ Ouverte par la municipalité en 2006, La Passerelle est un lieu culturel qui regroupe une médiathèque, une salle destinée à des ateliers d'art plastique, et une salle d'exposition.

Si la médiathèque utilise le même logiciel de gestion que les autres médiathèques du réseau communautaire afin de faciliter les emprunts, les retours

et la réservation des ouvrages sur un portail en ligne commun, elle reste néanmoins un équipement communal.

En 2022, près de 6400 personnes ont fréquenté la structure. Tout au long de l'année, des animations sont proposées aux enfants des écoles : visites des expositions, échanges avec les artistes et lectures d'albums. ”



L'ANIMATION JEUNESSE & ADULTE



Les lectures intergénérationnelles

« Raconte-moi » dans un lieu féérique propice à l'imagination avec 4 lectrices (tous les mardis de 17h à 17h30) sur inscription.

Lors des ateliers d'arts plastiques,

les enfants, à partir de 6 ans, abordent le dessin, la peinture, le volume... Ils travaillent sur un même sujet afin de comprendre les différents stades de la création, de 14h à 15h30, suivant le rythme scolaire. (Complet pour 2023)



Les Bons Contes :

3 spectacles par saison culturelle.



Ambiance studieuse et conviviale lors des **ateliers d'écriture** animés par l'auteur bourbonnais Guy Coissard.

Un club de lecture se réunit une fois par mois, le mercredi, de 14h à 15h15. Les avis du club sont ensuite mis à disposition du public. Les inscriptions sont ouvertes auprès de la médiathèque.

EXPOSITION

4 expositions sont programmées annuellement. En ce moment à la Passerelle, vous pouvez découvrir les peintures de Régine Sicard-Puyaubert. Entrée libre et gratuite pendant les horaires d'ouverture de la Passerelle.

OUVERT

le mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00
et du mardi au vendredi
de 13h30 à 18h30



4 CONCERTS D'ÉTÉ SOUS LA HALLE

Les concerts de plein air sous la halle reviennent cet été. Ils sont gratuits et d'accès libre avec buvette et restauration sur place.

SAMEDI 13 MAI
19H00

Les Défectueux
(reprises : variétés, rock)

VENDREDI 23 JUIN
19H00

La lyre avermoise
(musiques de films et musique irlandaise)

VENDREDI 7 JUILLET
19H00

Banana Spleen
(chansons française/humour)

VENDREDI 25 AOUT
19H00

Buck
(rock)



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants 2023

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le vendredi 24 novembre à 18H30 en mairie. Un moment de présentation des différents services et animations de la ville vous est proposé par les élus, suivi d'un temps d'échange convivial autour d'un vin d'honneur. Pour finir, un sac aux couleurs du marché d'Avermes, est remis à chaque participant. Si vous êtes nouvel habitant et souhaitez recevoir une invitation à cette cérémonie, transmettez-nous vos coordonnées via le formulaire en ligne sur le site avermes.fr, ou à l'accueil de la mairie.

Nouveau : la lettre d'information de la commune

Une lettre d'information a été créée, vous recevrez chaque mois, les dernières actualités de la ville. Pour vous inscrire, rendez-vous en bas de page du site internet avermes.fr. N'oubliez pas de valider votre inscription en cliquant sur le mail de confirmation.

Avermes lance sa LETTRE D'INFORMATION



Inscription au concours des balcons et maisons fleuries

Les inscriptions pour le concours des maisons et balcons fleuries sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2023. Le fleurissement d'une ville améliore le cadre de vie de tous les habitants. A vos plants, arrosoirs, binettes et sarcloirs pour que le jury puisse mi-juillet apprécier vos réalisations visibles depuis l'espace public et désigner les lauréats 2023.

Inscription à l'accueil de la mairie ou
au 04 70 46 55 03

Entretien du cimetière

Pour maintenir un cimetière d'aspect agréable et respectueux des défunts, une bonne gestion des concessions est nécessaire. C'est pourquoi, la mairie lance deux procédures en 2023 :

- **La reprise des concessions échues** : des pancartes ont été déposés devant les sépultures arrivées à échéance afin d'informer les concessionnaires. Les familles doivent se renseigner sur la date d'échéance de leur sépulture et prendre contact avec la mairie pour la renouveler. À défaut de renouvellement au-delà du délai de deux ans, une reprise sera annoncée.

- **La reprise des concessions à l'état d'abandon** : Certaines sépultures, visiblement non entretenues depuis des années, sont délabrées et représentent un risque pour la salubrité et la sécurité publiques. Les procès-verbaux constatant l'état d'abandon seront notifiés aux familles et de petites pancartes seront installées sur les tombes concernées. Dans un délai d'un an, si les concessions sont toujours laissées à l'abandon la reprise pourra être engagée.

Nous demandons à l'ensemble des habitants de participer à la diffusion de ces informations de façon à ce que les intéressés puissent prendre leurs dispositions.

**Vous pouvez contacter la mairie d'Avermes :
04 70 46 55 03 et trouver le détail des procédures
sur avermes.fr, rubrique « Information cimetière »**

Annnonce des prochaines réunions de quartier

Le territoire communal a été divisé en 10 comités de quartier qui sont des espaces publics de dialogue, de concertation dans un esprit de démocratie locale affirmée.

En 2023, des réunions publiques seront organisées :

Le 28/04 Rendez-vous Place Ferré

Le 26/05 Rendez-vous Préau Ecole Revéret

Le 8/09 Rendez-vous Allée Cousteau

Des invitations vous seront adressées dans vos boîtes aux lettres.



Dans un contexte inflationniste doublé d'une crise sociale concernant le refus par une grande majorité de Français de cette réforme des retraites pour laquelle le gouvernement fait une fois encore appel au 49.3 bloquant ainsi le vote parlementaire, vos élus continuent de travailler dans la sérénité et la concertation.

Le conseil municipal a voté en février dernier le budget primitif de la commune à l'unanimité **dans un esprit de solidarité et en préparant l'avenir pour affronter les défis de demain.**

Les collectivités sont tenues de présenter des budgets équilibrés et ont, de ce fait, des **gestions saines et responsables** et il est injuste d'entendre dire par des Ministres que ces dernières ne réalisent pas d'économies, il est injuste que le Gouvernement impose aux collectivités de faire les efforts qu'il ne fait pas. Grâce aux efforts consentis par tous les services, les lignes budgétaires ont pu être resserrées, ce qui permet de dire **qu'un euro dépensé est un euro utile à la population.**

Nous maintenons notre politique de solidarité, nous n'augmentons pas les taxes et les subventions aux associations sont maintenues

Malgré certains retards dus à la conjoncture, **2023 sera une année dynamique** avec la poursuite de nos projets, comme, la construction de la maison des habitants « **Le Point Commun** » qui débutera courant mai, pour une période de travaux estimée à 18 mois après-laquelle chacun d'entre vous pourra s'approprier les lieux.

Le gouvernement a pris l'habitude de faire passer ses décisions en force, nous, nous gardons celle d'échanger à travers les réunions de quartier et de travailler en concertation avec tous. **Vous pouvez compter sur notre engagement.**

Groupe Communiste et Républicain

Difficile de faire pire que le contexte économique, social, politique et diplomatique : aucun signal au vert !

La réforme des retraites, tronquée de ses débats par des artifices constitutionnels certes, mais qui ne tient pas compte du grondement social et de la colère générale.

Ce climat délétère ne présage rien de bon et pourrait envenimer notre vie quotidienne. L'inquiétude se fait sentir et le risque de réactions individuelles ou spontanées augmente.

Comme les autres Communes, nous sommes confrontés aux mêmes difficultés budgétaires liées à l'énergie et l'augmentation des matières premières. Notre volonté est d'assurer des investissements en surveillant l'incidence sur le fonctionnement. En effet, le poids de ce dernier peut compromettre la bonne marche de notre Ville. A l'instar du Gouvernement qui fait peser ses réformes sur le social, il ne faudrait pas que notre variable d'ajustement soit le personnel. Nous avons déjà soulevé ce point dans ces colonnes.

Nous avons démontré lors de la crise du COVID une capacité à soutenir au plus près l'ensemble des avermoises et de ses commerces. Dans la même logique nous améliorons dans la mesure du possible notre cadre de vie pour faire d'AVERMES une ville attractive.

Il faut à cet effet louer le travail de nos services techniques et administratifs qui ne ménagent pas leur peine. Qu'ils en soient remerciés.

Groupe Union de la Droite – Vivons Averages

Nous venons de voter le budget 2023.

Pourquoi avons-nous voté le budget ? La raison est assez simple somme toute.

Nous avons voté pour le projet de Point Commun, l'aménagement de la montée des Isles, les travaux du Parc de la Rigolée, l'installation d'un city stade, qui d'ailleurs était également dans nos propositions aux dernières élections, la création de l'arboretum gallo-romain ...

Comment ne pas voter la partie investissement du budget qui met en musique ces projets ?

Nous accompagnons au mieux et à la place qui est la nôtre, au sein des commissions et du conseil municipal, la vie et l'évolution de notre commune où nous vivons.

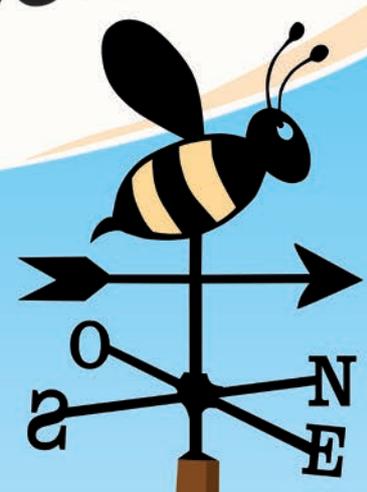
En terme de fonctionnement, le budget souffre bien évidemment des coûts de l'énergie. Mais nous sommes pour que les missions de proximité envers les avermoises et avermoises puissent perdurer : gestion de l'Etat civil, de l'urbanisme, accueil de nos enfants, restauration scolaire, travaux de voiries, accompagnement de la vie associative, vie culturelle ... le tout en ayant un budget en responsabilité. Pour cela les services de la commune font régulièrement des demandes de subventions auxquelles notre ville peut prétendre.

Nous tenons ici d'ailleurs à remercier le professionnalisme et l'engagement de l'ensemble des agents de notre ville, qui assure tout au long de l'année les services envers les avermoises et avermoises dans des conditions budgétaires qui se tendent.

Nous voulons être une opposition constructive et de proposition. Nous avons d'ailleurs évoqué deux sujets qui nous semblent aussi importants lors des derniers conseils municipaux, sans polémique et partagés avec la majorité : l'aménagement des berges de l'Allier sur notre commune et la sécurisation des piétons qui circulent entre les Chartreux et le Centre Leclerc.

Nous voulons travailler, tous ensemble, pour notre ville et plus largement pour notre territoire, pour qu'il y fasse bon vivre, pour que nous puissions nous épanouir pleinement.

FESTIVAL DES ÉPOUVANTAILS ET GIROUETTES SAMEDI 13 MAI



**PARC DE LA
BIODIVERSITÉ
& HALLE
DE 16H À 23H**

ENTRÉE GRATUITE

JEUX / CONCERT

**BUVETTE &
RESTAURATION**

AVERMES



CADRE DE VIE